



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Encore trop de questions sans réponses concrètes pour garantir la santé des citoyens !

Le Premier ministre vient de présenter le plan de déconfinement du pays, en vue d'une reprise de l'activité économique et de la vie sociale. À l'écoute de ce discours, de nombreuses questions essentielles demeurent ou sont encore plus floues. Le gouvernement renvoie beaucoup de responsabilités aux collectivités territoriales, aux personnels de l'éducation nationale et de la petite enfance mais également aux citoyens. On demande ainsi aux parents de décider eux-mêmes s'ils doivent envoyer ou non leurs enfants à l'école avec ce dilemme : la santé des enfants ou la pression des employeurs pour reprendre le boulot.

Non, l'école n'est pas une garderie pour permettre aux parents de retourner au travail.

Ces annonces vont accroître les inégalités territoriales et sociales en renvoyant, par exemple, les responsabilités de protection – comme le port du masque – à ceux qui auront les moyens de se les payer ou de se le fabriquer. Nous sommes loin des valeurs d'égalité de notre République. La santé des citoyens, n'est-ce pas de la responsabilité de l'État ?

La reprise économique reste la priorité du gouvernement, ce qui laisse beaucoup de libertés aux entreprises, sans réelles garanties sanitaires ou de droits pour ceux qui travaillent. La référence aux guides de bonnes pratiques mises en œuvre dans les branches est proprement déplacée. Par contre, aucun mot pour remettre en cause les ordonnances prévoyant l'augmentation du temps de travail ou le vol des congés payés et des repos. En matière de transport collectif, le Premier ministre nous conseille de ne pas les prendre pour « se balader ». À croire qu'il ne prend jamais les transports aux heures de pointe, en Île-de-France comme ailleurs, car la plupart de ceux qui les fréquentent à ces heures-là se rendent au travail. Dans ces conditions, qui décidera de ceux qui doivent les prendre en priorité ?

Nous attendons de vraies mesures de protection sociale pour les salariés, pour ceux qui sont le plus frappés par cette crise.

Les récentes annonces d'une progression massive du nombre de demandeurs d'emplois (+7,5%) montrent la nécessité de renforcer les droits des privés d'emplois notamment des plus jeunes complètement démunis de ressources.

Il y a besoin de prolonger et de renforcer le chômage partiel pour que la pression de la fin du mois ne soit pas la contrainte de la reprise du travail.

Nous comprenons les attentes des citoyens de retrouver une « vie normale » parce que le confinement pèse sur toutes et tous, parce que beaucoup des plus de 10 millions de salariés en chômage partiel subissent des pertes de salaire qui compliquent encore plus leur vie quotidienne.

Nous comprenons la conscience professionnelle des personnels de l'éducation de ne pas laisser tomber leurs élèves mais qui restent sans réponse réelle et nous saluons l'engagement sans faille des personnels de santé, du médico-social et de l'aide à domicile

Mais, pour la CGT, la santé doit primer avant tout.

La CGT continue à être présente et disponible à tous les niveaux pour la défense des droits et de la santé des citoyens et du monde du travail.

Montreuil, le 28 avril 2020